ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 MARS 1973

SCRUTIN DE BALLOTTAGE – 2ème CIRCONSCRIPTION ORLÉANS-OUEST



ANDRÉ CHÊNE

44 ans – ouvrier métallurgiste
Conseiller Général du Loiret
Maire de FLEURY-les-AUBRAIS – Ancien Député
Vice-Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Orléanaise

CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE ET DE TOUS LES DÉMOCRATES

présenté par le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et les Radicaux de Gauche

RENÉ BLANCHARD

Professeur de C.E.S.
49 ans – Maire adjoint de MEUNG-sur-LOIRE
SUPPLÉANT



Electrices, Electeurs,

C'est un grand merci qui s'adresse aux 15 145 d'entre vous qui avez accordé vos suffrages à André CHÊNE et René BLANCHARD.

Le représentant du Pouvoir perd 3 800 voix.

IL PEUT ÊTRE BATTU.

André CHÊNE gagne 4 196 voix sur 1967, soit 5% et 5 043 voix sur 1968 soit 7%. La gauche dans son ensemble progresse dans la circonscription.

Cela montre la volonté de changement réel qui est la vôtre et l'importance du Programme Commun.

André CHÊNE est donc le CANDIDAT D'UNION de la GAUCHE et de tous les démocrates. **Il est le porteur de vos espérances de changement.**

LA VICTOIRE EST POSSIBLE,
CE SERA LA VÔTRE.

Pour cela, vous électeurs et électrices communistes, socialistes, radicaux, démocrates, hommes et femmes, travailleurs de la ville et des champs, croyants et non croyants,

GROUPEZ VOS SUFFRAGES,
DONNEZ - VOUS UN DÉPUTÉ sur lequel vous pourrez compter,
VOTEZ MASSIVEMENT et FAITES VOTER pour

ANDRÉ CHÊNE

SUPPLÉANT **RENÉ BLANCHARD**

Vu le candidat